



## Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

---

### **Déclaration des représentants de la FNEC FP-FO de l'académie de GRENOBLE au CTSA du 11 juin 2021**

Mesdames, Messieurs les membres du CTSA,  
Madame la secrétaire générale, mesdames et monsieur les secrétaires généraux de  
DSDEN,

Le CTSA de l'académie de Grenoble est convoqué aujourd'hui suite au vote unanime contre un projet d'arrêté relatif à la suppression du service mutualisé académique du DNB et CFG.

L'étude des documents transmis pour cette séance a été particulièrement rapide. En effet, l'administration a reproduit une note de présentation et un projet d'arrêté identiques en tous points.

FO rappelle ses positions : les projets de transfert du DNB de la DSDEN de Savoie vers le rectorat, de mise en place d'une plateforme pour la gestion des moyens collège ou encore pour le remplacement dans le 1<sup>er</sup> degré, sont mortifères pour les services départementaux comme pour l'ensemble des services académiques. Ces services comme les personnels qui y sont affectés ont déjà été éprouvés par les vagues de mutualisations et le manque de moyens. Cette année, le niveau de souffrance observé atteint des sommets, la situation est extrêmement préoccupante. Entendre l'administration avouer son impuissance en réponse à l'intervention d'une représentante d'une autre organisation syndicale la semaine dernière rend cette situation encore plus préoccupante.

Depuis plusieurs mois, FO dénonce un déni de démocratie sociale et refuse de servir de faire-valoir à l'administration en participant à des GT qui ne laissent aucune place à l'expression des représentants des personnels. La présentation par l'administration d'un projet d'arrêté à l'identique, c'est-à-dire qui ne tient aucun compte de l'expression de la totalité des représentants des personnels le 3 juin dernier démontre hélas que nous avons raison dans nos analyses.

Ainsi, quels que soient les votes et positions qui seront exprimés aujourd'hui au sein de cette instance, FO s'interroge sur les orientations qui seront prises par l'administration. Nous posons la question : madame la rectrice de l'académie de Grenoble tiendra-t-elle compte d'un vote unanimement ou majoritairement défavorable ? Est-ce que l'administration entendra enfin les alertes graves sur la dégradation des conditions de travail des personnels des services et les impacts sur la santé des agents placés sous son autorité ?